



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3
Bid Fax: (613) 545-8067

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3

Title - Sujet enquête environnementale Stony	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN438-188001/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client EN438-18-8001	Date 2018-05-10
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$KIN-615-7490	
File No. - N° de dossier KIN-8-50002 (615)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-06-05	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Denbeigh, Andrew	Buyer Id - Id de l'acheteur kin615
Telephone No. - N° de téléphone (613) 484-1586 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 545-8067
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Public Service and Procurement Canada 340 Albert Street, 10th Floor OTTAWA ON K1A 0S5 Attention: Anthony Gariano	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EN438-188001/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EN438-18-8001

Amd. No. - N° de la modif.

01

File No. - N° du dossier

KIN-8-50002

Buyer ID - Id de l'acheteur

KIN615

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

LES QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES ET LES RÉPONSES DU CANADA

Question n° 1 : L'article 8.7, à la page 37 de la demande de proposition (DP), indique que les techniciens principaux proposés devraient être accrédités en Ontario. Il n'existe aucune obligation d'inclure un technicien principal en vertu de l'annexe F (page 50) de la DP en vertu de critères obligatoires et les critères cotés numériquement ne fournissent pas de points pour l'accréditation dans la province de l'Ontario. Des points sont fournis pour l'expérience du technicien principal sur des sites fédéraux ou ontariens. S'agit-il d'un critère obligatoire ou le technicien principal reçoit-il des points s'il est accrédité dans la province de l'Ontario? Est-ce qu'une licence décernée par une autre province sera acceptée? Est-ce qu'un professionnel avec une expérience équivalente sera accepté? Veuillez préciser les titres de compétences requis pour le technicien principal de terrain.

Réponse n° 1 : L'exigence de 8.7 concernait un technicien principal de terrain spécialiste de l'environnement. L'annexe « F » a été changée par cette modification pour exiger que le soumissionnaire propose un technicien principal de terrain avec les qualités énoncées au point 8.7 de l'énoncé des travaux. Aucun point ne sera attribué en fonction du fait que le technicien principal de terrain spécialiste de l'environnement soit ou non accrédité en Ontario, car cela sera une exigence obligatoire. Un professionnel avec une expérience équivalente peut être accepté. Veuillez-vous reporter aux révisions du point 8.7 à l'annexe « A » et à l'exigence obligatoire « J » à l'annexe « F ».

Question n° 2 : À l'annexe F, pour le Critère obligatoire b), à la page 50, et à l'annexe G, pour le Critère coté 2. Expérience d'entreprise, page 55. Pour les 6 descriptions de projet, est-ce que le même projet peut être utilisé pour plus d'une des trois catégories de travail (c.-à-d., est-ce que le même projet peut être utilisé comme l'un des deux projets de phase 2/3 de l'évaluation environnementale de site et comme l'un des deux projets pour l'évaluation des risques pour la santé humaine ?

Réponse n° 2 : Oui, le même projet peut être utilisé dans plus d'une catégorie. Toutefois, lorsqu'un projet est utilisé dans plus d'une catégorie, des descriptions individuelles de projet doivent être présentées pour chaque catégorie pour laquelle le projet est soumis.

Question n° 3 : Concernant le chef d'équipe, dans le sommaire du pointage du chef d'équipe, est-il indiqué que le chef d'équipe doit recevoir « 2 points pour chaque année d'expérience (dans les 20 ans précédant la date de clôture des soumissions), pour la gestion ou la direction d'un ou de plusieurs des types de projets suivants sur des terres des Premières Nations... », et « 1 point pour chaque année d'expérience (dans les 20 ans précédant la date de clôture des soumissions), pour la gestion d'un ou de plusieurs des types de projets suivants, pour les sites contaminés fédéraux... ».

Comme le rôle de chef d'équipe est généralement rempli par une personne qui fournit généralement un leadership technique et une orientation pour les projets complexes, si chacun des articles cotés ci-dessus indique de l'expérience en ce qui concerne « fournir un leadership technique à un ou plusieurs un des... » plutôt que simplement « gérer/diriger » ou « gérer un ou plusieurs des... » Il est également noté que le gestionnaire de projet est tenu de démontrer un minimum de 10 ans d'expérience en gestion de projet et, par conséquent, est lui-même considéré comme un professionnel de haut niveau. Veuillez fournir des précisions.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EN438-188001/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EN438-18-8001

Amd. No. - N° de la modif.

01

File No. - N° du dossier

KIN-8-50002

Buyer ID - Id de l'acheteur

KIN615

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Réponse n° 3 :

Nous avons révisé l'exigence obligatoire afin d'inclure « principal ». Veuillez consulter les révisions à l'annexe « F ».

ANNEXE A, ÉNONCÉ DES TRAVAUX,

8 QUALIFICATIONS :

Supprimer :

- 8.7 **TECHNICIEN PRINCIPAL DE TERRAIN** : doit être un technicien de terrain accrédité en Ontario ayant un minimum de 10 ans d'expérience dans l'exécution des travaux de caractérisation et réhabilitation de sites contaminés d'enquêtes d'ÉES sur le terrain.

Insérer :

- 8.7 **TECHNICIEN PRINCIPAL DE TERRAIN SPÉCIALISTE DE L'ENVIRONNEMENT** : doit être un technicien de terrain spécialisé en environnement accrédité au Canada, avec un minimum de 10 ans d'expérience dans l'exécution des enquêtes d'évaluation environnementale sur le terrain ou toute autre expérience équivalente acceptable pour le Canada.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EN438-188001/A

Amd. No. - N° de la modif.

01

Buyer ID - Id de l'acheteur

KIN615

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EN438-18-8001

File No. - N° du dossier

KIN-8-50002

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE « E », FORMULAIRE MDN 626 AUTORISATION DE TÂCHES

Insert :

Solicitation No. - N° de l'invitation

EN438-188001/A

Amd. No. - N° de la modif.

01

Buyer ID - Id de l'acheteur

KIN615

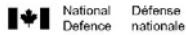
Client Ref. No. - N° de réf. du client

EN438-18-8001

File No. - N° du dossier

KIN-8-50002

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME



**TASK AUTHORIZATION
AUTORISATION DES TÂCHES**

All invoices/progress claims must show the reference Contract and Task numbers. Toutes les factures doivent indiquer les numéros du contrat et de la tâche.		Contract no. - N° du contrat
		Task no. - N° de la tâche
Amendment no. - N° de la modification	Increase/Decrease - Augmentation/Réduction	Previous value - Valeur précédente
To - À	TO THE CONTRACTOR You are requested to supply the following services in accordance with the terms of the above reference contract. Only services included in the contract shall be supplied against this task. Please advise the undersigned if the completion date cannot be met. Invoices/progress claims shall be prepared in accordance with the instructions set out in the contract. À L'ENTREPRENEUR Vous êtes prié de fournir les services suivants en conformité des termes du contrat mentionné ci-dessus. Seuls les services mentionnés dans le contrat doivent être fournis à l'appui de cette demande. Prière d'aviser le signataire si la livraison ne peut se faire dans les délais prescrits. Les factures doivent être établies selon les instructions énoncées dans le contrat.	
Delivery location - Expédié à	_____ Date _____ for the Department of National Defence pour le ministère de la Défense nationale	
Delivery/Completion date - Date de livraison/d'achèvement	_____ Date _____ for the Department of National Defence pour le ministère de la Défense nationale	
Contract item no. N° d'article du contrat	Services	Cost Prix
		GST/HST TPS/TVH
		Total
APPLICABLE ONLY TO PWGSC CONTRACTS: The Contract Authority signature is required when the total value of the DND 626 exceeds the threshold specified in the contract. NE S'APPLIQUE QU'AUX CONTRATS DE TPSC: La signature de l'autorité contractante est requise lorsque la valeur totale du formulaire DND 626 est supérieure au seuil précisé dans le contrat.		
_____ for the Department of Public Works and Government Services pour le ministère des Travaux publics et services gouvernementaux		

Solicitation No. - N° de l'invitation

EN438-188001/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EN438-18-8001

Amd. No. - N° de la modif.

01

File No. - N° du dossier

KIN-8-50002

Buyer ID - Id de l'acheteur

KIN615

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**Instructions for completing
DND 626 - Task Authorization**

Contract no.

Enter the PWGSC contract number in full.

Task no.

Enter the sequential Task number.

Amendment no.

Enter the amendment number when the original Task is amended to change the scope or the value.

Increase/Decrease

Enter the increase or decrease total dollar amount including taxes.

Previous value

Enter the previous total dollar amount including taxes.

To

Name of the contractor.

Delivery location

Location where the work will be completed, if other than the contractor's location.

Delivery/Completion date

Completion date for the task.

for the Department of National Defence

Signature of the DND person who has delegated Authority for signing DND 626 (level of authority based on the dollar value of the task and the equivalent signing authority in the PAM 1.4). **Note:** the person signing in this block ensures that the work is within the scope of the contract, that sufficient funds remain in the contract to cover this task and that the task is affordable within the Project/Unit budget.

Services

Define the requirement briefly (attach the SOW) and identify the cost of the task using the contractor's quote on the level of effort. The Task must use the basis of payment stipulated in the contract. If there are several basis of payment then list here the one(s) that will apply to the task quote (e.g. milestone payments; per diem rates/labour category hourly rates; travel and living rates; firm price/ceiling price, etc.). All the terms and conditions of the contract apply to this Task Authorization and cannot be ignored or amended for this task. Therefore it is not necessary to restate these general contract terms and conditions on the DND 626 Task form.

Cost

The cost of the Task broken out into the individual costed items in **Services**.

GST/HST

The GST/HST cost as appropriate.

Total

The total cost of the task. The contractor may not exceed this amount without the approval of DND indicated on an amended DND 626. The amendment value may not exceed 50% (or the percentage for amendments established in the contract) of the original value of the task authorization. The total cost of a DND 626, including all amendments, may not exceed the funding limit identified in the contract.

Applicable only to PWGSC contracts

This block only applies to those Task Authorization contracts awarded by PWGSC. The contract will include a specified threshold for DND sole approval of the DND 626 and a percentage for DND to approve amendments to the original DND 626. Tasks that will exceed these thresholds must be passed to the PWGSC Contracting Authority for review and signature prior to authorizing the contractor to begin work.

Note:

Work on the task may not commence prior to the date this form is signed by the DA Authority - for tasks within the DND threshold; and by both DND and PWGSC for those tasks over the DND threshold.

**Instructions pour compléter le formulaire
DND 626 - Autorisation des tâches**

N° du contrat

Inscrivez le numéro du contrat de TPSGC en entier.

N° de la tâche

Inscrivez le numéro de tâche séquentiel.

N° de la modification

Inscrivez le numéro de modification lorsque la tâche originale est modifiée pour en changer la portée.

Augmentation/Réduction

Inscrivez le montant total de l'augmentation ou de la diminution, y compris les taxes.

Valeur précédente

Inscrivez le montant total précédent, y compris les taxes.

À

Nom de l'entrepreneur.

Expédiez à

Endroit où le travail sera effectué, si celui-ci diffère du lieu d'affaires de l'entrepreneur.

Date de livraison/d'achèvement

Date d'achèvement de la tâche.

pour le ministère de la Défense nationale

Signature du représentant du MDN auquel on a délégué le pouvoir d'approbation en ce qui a trait à la signature du formulaire DND 626 (niveau d'autorité basé sur la valeur de la tâche et le signataire autorisé équivalent mentionné dans le MAA 1.4). **Nota :** la personne qui signe cette attache de signature confirme que les travaux respectent la portée du contrat, que suffisamment de fonds sont prévus au contrat pour couvrir cette tâche et que le budget alloué à l'unité ou pour le projet le permet.

Services

Définissez brièvement le besoin (joignez l'ET) et établissez le coût de la tâche à l'aide de la soumission de l'entrepreneur selon le niveau de difficulté de celle-ci. Les modalités de paiement stipulées dans le contrat s'appliquent à la tâche. Si plusieurs d'entre elles sont prévues, énumérez ici celle/celles qui s'appliqueront à la soumission pour la tâche à accomplir (p.ex. acompte fondé sur les étapes franchies; taux quotidien ou taux horaire établi selon la catégorie de main-d'œuvre; frais de déplacement et de séjour; prix fixe ou prix plafond, etc.). Toutes les modalités du contrat s'appliquent à cette autorisation de tâche et ne peuvent être négligées ou modifiées quant à la tâche en question. Il n'est donc pas nécessaire de répéter ces modalités générales afférentes au contrat sur le formulaire DND 626.

Prix

Mentionnez le coût de la tâche en le répartissant selon les frais afférents à chaque item mentionné dans la rubrique **Services**.

TPS/TVH

Mentionnez le montant de la TPS/TVH, s'il y a lieu.

Total

Mentionnez le coût total de la tâche. L'entrepreneur ne peut dépasser ce montant sans l'approbation du MDN, formulaire DND 626 modifié à l'appui. Le coût de la modification ne peut pas être supérieur à 50 p. 100 du montant initial prévu dans l'autorisation de tâche (ou au pourcentage prévu dans le contrat pour les modifications). Le coût total spécifié dans le formulaire DND 626, y compris toutes les modifications, ne peut dépasser le plafond de financement mentionné dans le contrat.

Ne s'applique qu'aux contrats de TPSGC

Le présent paragraphe s'applique uniquement aux autorisations de tâche accordées par TPSGC. On inscrira dans le formulaire DND 626 un plafond précis qui ne pourra être approuvé que par le MDN et un pourcentage selon lequel le MDN pourra approuver des modifications au formulaire DND 626 original. Les tâches dont le coût dépasse ces plafonds doivent être soumises à l'autorité contractante de TPSGC pour examen et signature avant qu'on autorise l'entrepreneur à débiter les travaux.

Nota :

Les travaux ne peuvent commencer avant la date de signature de ce formulaire par le responsable du MDN, pour les tâches dont le coût est inférieur au plafond établi par le MDN, et par le MDN et TPSGC pour les tâches dont le coût dépasse le plafond établi par le MDN.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EN438-188001/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EN438-18-8001

Amd. No. - N° de la modif.

01

File No. - N° du dossier

KIN-8-50002

Buyer ID - Id de l'acheteur

KIN615

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEX "F", CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE OBLIGATOIRES

Insérer :

- j. Le soumissionnaire doit proposer un technicien principal de terrain spécialiste de l'environnement accrédité au Canada, avec un minimum de 10 ans d'expérience dans l'exécution des enquêtes d'évaluation d'environnementale de site sur le terrain ou toute autre expérience équivalente acceptable pour le Canada.

ANNEXE « G », CRITÈRES CÔTÉS DE L'ÉVALUATION TECHNIQUE

1 EXPÉRIENCE DES MEMBRES DU PERSONNEL CLÉS

KEY PERSONNEL

Delete:

- D. Technicien principal de l'environnement

Insert :

- D. Technicien principal de terrain spécialiste de l'environnement

1.2. CHEF D'ÉQUIPE (MAXIMUM DE 50 POINTS)

Delete:

- B. Un (1) point pour chaque année d'expérience, (dans les 20 ans de la clôture de l'appel d'offres), de la gestion d'un ou de plusieurs de ces types de projets pour les considérations liées aux sites contaminés fédéraux : évaluation environnementale de site (ÉES) en phase 2 ou 3, ou évaluation des options de gestion ou d'atténuation des risques (ÉOG) et élaboration de plans de gestion des risques (PGR) et d'assainissement. Points maximums disponibles : 10

Insert:

- B. Un (1) point pour chaque année d'expérience, (dans les 20 ans de la clôture de l'appel d'offres), dans la gestion ou la direction d'un ou de plusieurs de ces types de projets pour les considérations liées aux sites contaminés fédéraux : évaluation environnementale de site (ÉES) en phase 2 ou 3, ou évaluation des options de gestion ou d'atténuation des risques (ÉOG) et élaboration de plans de gestion des risques (PGR) et d'assainissement. Points maximums disponibles : 10

ANNEX "J", VOLET DE PARTICIPATION DES AUTOCHTONES

Insert :

Le centre local d'emploi et de formation pour les Autochtones maintient un inventaire d'Autochtones locaux qualifiés et pourrait être en mesure d'aider avec la formation des Autochtones locaux. Il est situé au 9156A, voie Tecumseh, Kettle Point, Premières Nations, Ontario, N0N 1J1. [Numéro de téléphone sans frais : 815-386-5731](tel:815-386-5731); [adresse de courriel : Terese.Bressette@KettlePoint.org](mailto:Terese.Bressette@KettlePoint.org)